

Guide pratique

DES LYCÉES QUI S'ENGAGENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vous souhaitez engager votre établissement dans une démarche de développement durable ? La Région Normandie vous propose un accompagnement adapté à votre niveau d'engagement.



Vous êtes déjà engagé dans une démarche structurée et globale (E3D, EdDD), voire labellisé ?



Vous souhaitez engager ce type de démarche, soit globale soit sur une thématique particulière ?



Vous souhaitez initier des actions pour mettre en œuvre cette démarche sur une thématique particulière ?

Dans tous les cas, vous devez mettre en place une démarche projet pérenne, participative et concertée, pour que votre ambition soit partagée par toute la communauté éducative.

LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNE À DIFFÉRENTS NIVEAUX...

Dans l'élaboration d'une démarche globale ou d'un plan d'actions thématique

La Région peut financer l'intervention d'un professionnel pour vous aider en termes méthodologiques, ou prendre en charge la formation d'un membre de l'établissement à la fonction de correspondant du développement durable (en partenariat avec les autorités académiques).

Dans la mise en œuvre des actions inscrites au plan d'actions

La Région soutient les petits investissements lorsque ceux-ci relèvent de ses compétences (voir au verso **Actions et investissements finançables**).

Dans la sensibilisation de l'ensemble de la communauté éducative aux enjeux du développement durable

La Région prend en charge la projection du film *Demain !* et son accompagnement pédagogique. Elle peut aussi soutenir l'intervention d'une structure tierce pour mener des actions périscolaires, financer la création d'outils pédagogiques innovants ou les petits investissements (voir au verso **Actions et investissements finançables**).

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE ?

En remplissant le dossier joint et en l'envoyant à l'adresse lycee.durable@normandie.fr avant le 27 avril 2018.

ACTIONS ET INVESTISSEMENTS FINANÇABLES

A noter : ces exemples sont donnés à titre indicatif, tout autre action ou investissement pourra être examiné par la Région dès lors qu'elle/il permet de mettre en œuvre le plan d'actions adopté par l'établissement.

ÉNERGIE

Petits matériels permettant des économies d'énergie et améliorant le confort d'usage (robinets thermostatiques, ampoules led, etc.), sensibilisation aux économies d'énergie et aux changements de comportements...

BIODIVERSITÉ

Ruches, verger, permaculture, potager, haies, zones de biodiversité, hôtels à insectes, bandes enherbées, passages à faune, recensement participatif d'espèces, implantation d'espèces domestiques...

ÉCONOMIE CIRCULAIRE / DÉCHETS / LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Système de collecte et tri des déchets, actions de prévention des déchets, sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, opération de récupération et de réparation d'objets...

MOBILITÉ DURABLE

Elaboration d'un plan de déplacement à l'échelle de l'établissement, acquisition de flottes de vélos, mise en place d'arceaux vélos...

ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE

Actions inscrites au plan « Je mange normand dans mon lycée ».

CONSOMMATION RESPONSABLE

Accompagnement à l'analyse des achats vers plus d'achats durables.

EAU

Récupérateurs d'eau de pluie, économiseurs d'eau, équipements permettant d'améliorer la qualité de l'eau dans le cadre d'activités polluantes, désimperméabilisation des sols, mise en œuvre de surfaces test près des cours d'eau...

AIR & SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Opérations de mesure de la qualité de l'air, actions de sensibilisation aux gestes et pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'air...

CONTACTS

Pôle Développement durable de la Région Normandie

Benjamin LECOINTE / 02.31.06.93.39. / benjamin.lecointe@normandie.fr

Nadine TOURNAILLE / 02 31 06 95 81 / nadine.tournaille@normandie.fr

Valérie ADAM / 02 31 06 97 08 / valerie.adam@normandie.fr